Message du Conseil communal au Conseil général N° 95 du mai 29 mai 2017

Prendre connaissance et approuver le crédit de Fr. 350'000.- TTC pour la réfection de la desserte de la Combe Tabeillon à Glovelier

1. Considérations générales

Le chemin de "La Combe Tabeillon", situé à l'Ouest du village de Glovelier, relie la Commune de Haute-Sorne au plateau des Franches-Montagnes. Avec pour fonction prioritaire la déserte forestière du secteur pour l'exploitation et la sylviculture. Ce chemin joue un rôle très important pour la mobilité douce comme itinéraire de randonnée pédestre ainsi que pour la descente en trottinette, comme piste de VTT et parcours de liaison pour les cavaliers.

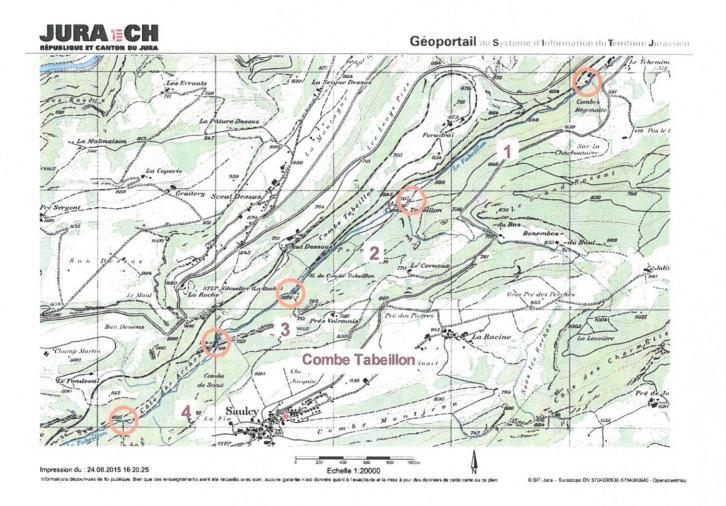


Figure 1 : extrait de plan 1 :20'000

A l'initiative de l'Office de l'Environnement par sa section « Domaine Forêt », la réouverture du chemin de la Côte des Arches, tronçon n°4 de la figure 1 a été à l'origine du projet.

Les Autorités communales de Haute-Sorne constatant la forte dégradation du chemin sur certains tronçons, qui exigeait un entretien très fréquent et coûteux, ont décidé de l'assainir et ont mandaté un bureau d'ingénieurs pour proposer des solutions techniques durables et économiques.

2. Considérations particulières

Les travaux d'entretien s'étendent sur toute la longueur du chemin soit 3'350 m' et 1'200 m' de piste semi-carrossable, divisé en 4 tronçons comme le montre le plan de la figure 1.

Les détériorations observées sur site sont principalement les suivantes :

- Fortes dégradations de couche superficielle existant
- Nids de poule
- Affaissements ponctuels
- Rétentions des eaux de surfaces, respectivement des eaux du bassin versant
- Manque d'écoulement de l'eau pluviale par un profil défectueux
- Impossibilité d'exploiter la forêt dans le secteur de la Côte des Arches pas d'accès semicarrossable
- Passage à gué du Ruz de Fondeval non carrossable
- Ponceau hors d'usage pour l'exploitation des forêts sur la rive droite du Tabeillon tronçon 4

Afin d'assurer la pérennité du chemin, les mesures d'assainissement suivantes, économiquement acceptables, sont proposées par le bureau d'ingénieurs :

Tronçon 1

- Largeur de chemin maintenue à 3.20 m' comme existant
- Maintien du coffre de chaussée existant avec quelques purges ponctuelles
- Drainages longitudinaux pour assurer l'assainissement des eaux provenant du bassin versant situé en amont du chemin
- Mise en place de nouvelles traversées de route
- Réfection des saignées
- Réfection des fossés longitudinaux et transversaux
- Captage de l'eau sous la ligne CJ
- Création d'une chambre de contrôle
- Aqueducs pour traverser le chemin diamètre 300 et 400 mm
- Rehaussement ponctuel du chemin de 200 mm
- Réfection des banquettes et raccordement au terrain naturel
- Reprofilage du chemin en groise
- Stabilisation de 2 secteurs longueur 250 m' et 200 m'

Tronçon 2

- Largeur de chemin maintenue à 3.20 m' comme existant
- Maintien du coffre de chaussée existant avec quelques purges ponctuelles
- Drainages longitudinaux pour assurer l'assainissement des eaux provenant du bassin versant situé en amont du chemin
- Aménagement d'un puis perdu
- Reprofilage du chemin ponctuellement en groise

Tronçon 3

- Largeur de chemin maintenue à 3.20 m' comme existant
- Intervention presque inexistante quelques nids de poule

Tronçon 4

- Largeur de chemin maintenue à 3.20 m' comme existant
- Maintien du coffre de chaussée existant
- Correction du passage à gué du Ruz de Fondeval
- Aménagement d'un ponceau avec une buse pour exploitation de la forêt en rive droite
- Elagage et nettoyage de la piste semi-carrossable de la Côte des Arches sur 1'200 m'
- Remise en forme de la planie sur 1'200 m'
- Protection des berges mise en place de fascines mortes pour dévier le courant vers la rive droite

3. Délais de réalisation

Sous réserve de la votation du crédit par le Conseil général, le début des travaux est planifié dès l'automne 2017 et printemps 2018.

4. Coût des travaux

Basé sur le devis estimatif du bureau d'ingénieurs, trois entreprises locales seront invitées à répondre à l'appel d'offres de marché public "sur invitation", le coût des travaux se résume comme suit :

TOTAL INVESTISSEMENTS, TTC	349'272
TVA 8.0%	25'872
Total intermédiaire, HT	323'400
Divers et imprévus (~10%)	27'000
Honoraires (~10%)	27'000
Girobroyage	5'000
Installations de chantier avec stabilisation	8'500
Travaux complets	48'700
Tronçon 4	
Travaux complets	p.m.
Tronçon 3	
Travaux complets	31'950
Tronçon 2	
Travaux complets	175'250
Tronçon 1	
Figure 1 : extrait de plan 1 :20'000	Total CHF
Ciarra 4 raytualt da ulau 4 r00'000	<u></u>

5. Considérations financières

Investissement selon programme des travaux	Fr.	350'000
Le demande de crédit porte sur un montant de	Fr.	350'000

Donner compétence au Conseil communal pour gérer la réalisation et le financement du projet.

6. Financement

Ce projet va bénéficier d'un taux de subventionnement de 60% accordé par l'office de l'Environnement.

Coût total de la réalisation Subvention par fond forestier cantonal 60% Solde à financer	Fr. Fr. Fr.	350'000 210'000 140'000
Recours à l'emprunt	Fr.	140'000
Le montant a charge se répartit de la manière suivante :		
Part de la commune H-Sorne 60% sur le solde Participation des tiers bénéficiaires	Fr. Fr.	84'000 56'000

Le projet étant financé dans sa totalité par le fonds forestier cantonal, il est convenu que le solde à charge de la commune fasse l'objet d'un remboursement annuel sur une période de 10 ans.

7. Charges financières annuelles

Charge financière annuelle :

Charge financière annuelle nette	Fr.	14'000
Charge nette de fonctionnement communal	Fr.	8'400
Participation des tiers bénéficiaires (40 %)	Fr.	5'600
Remboursement de la dette sur 10 ans Au fond forestier cantonal	Fr.	14'000

8. Préavis des Autorités

Le Conseil communal et le dicastère des travaux publics préavisent favorablement ce projet à leur majorité et recommandent au Conseil général d'accepter le crédit de CHF 350'000.- TTC.

Le Conseil général est invité à édicter l'arrêté le concernant.

Haute-Sorne, le 29 mai 2017

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Jean-Bernard Vallat

Le Secrétaire

Michel Guerdat